

Petites questions et besoin de conseils...

Par **Melisandrea**, le **09/06/2010** à **19:32**

Bonjour!

Je vais rapidement expliquer ce qui c'est passé et ce qui donc me pousse à faire ce post. J'ai entamé une L1 de droit à Paris XI, mais des problèmes de santé m'ont empêchée de la mener à terme. En gros, j'ai passé 2 épreuves de partiel de S1 (j'en ai eu une), et aucune de S2 (je n'ai pu assister qu'à 1 semaine de cours, et aucun TD) pour cause d'hospitalisation. Une fois sortie de ce marasme, j'ai pensé au CAVEJ comme solution (je suis parfaitement consciente que je vais très probablement me faire ré-hospitaliser l'année prochaine; projet médical...).

Mais voilà, après mûre réflexion, j'ai choisi de ne pas faire le CAVEJ comme prévu, mais plutôt de refaire mon année de L1. J'avoue que cette décision est motivée par la peur de ne pas y arriver toute seule, ainsi que celle de l'isolement (ayant un penchant à l'auto-isolement, autant ne pas en rajouter). De plus, je veux vraiment aller dans une Fac, faire une année 'normale'.

Je suis donc allée à ma fac pour avoir des renseignements sur le transfert (Paris XI est en effet une des pires Fac en ce qui concerne la Mission Handicap selon le site Handi-U). Mais le fait est que je ne serais probablement pas acceptée dans une autre Fac à cause de mon dossier (vraiment) pourri. Même avec une lettre de motivation et un certificat médical, je doute que ça passe...

Ensuite, après discussion avec la dame du Bureau des Elèves, elle me parle de l'Examen Terminal.

Donc, c'est sur ce point là que j'ai des questions. Si j'ai bien compris, cela me permettrait de pouvoir faire mon année sans être pénalisée par mes absences en TD car je ne serais pas notée dessus. Elle m'a cependant dit que je pourrais y assister, avec accord des Chargés de TD. Mais est-ce que les Chargés de TD pourront éventuellement me corriger quelques devoirs ? Et, autre question, ma mère, qui était avec moi, a compris que je passerais le S1 et le S2 en Mai/Juin... Mais moi ça me semble un peu surréel; savez-vous quelle est la 'bonne' version ? Dernière question (cela change probablement selon les Fac, mais si il y a quelqu'un de Paris XI, peut-être saura-t'il), la personne du Bureau des Elèves m'a expliqué qu'il faudrait aller voir le Responsable Pédagogique pour demander l'examen terminal. Comment est-ce que ça se passe ? Je sais qu'il faut amener un certificat médical pour justifier, mais qu'est-ce qui va m'être demandé (j'angoisse, car je suis une grande trouillarde, et si c'est la même personne que cette année, je suis dans la m****) ?

Enfin, autre demande, pour que je reprenne pied dans le droit, j'ai pensé à un stage de pré-entrée sur Paris. J'ai donc cherché partout sur le Net et dans des bouquins, mais je pense que j'ai trouvé les plus connues. Donc, est-ce que quelqu'un en a déjà fait une, et si oui qu'en

a-t'il pensé ? Surtout, quel est le niveau de sélectivité (je suis très motivée et généralement bonne élève, mais la santé a eu raison de mes résultats dès la 1ère, ce qui donne un parcours très bizarre) ?

Voilà, normalement c'est tout, désolée pour ce long post.

Merci d'avance à celui qui répond!

Cordialement,
Melisandrea

P.S : Je ne sais pas si j'ai posté dans la bonne section, si ce n'est pas le cas, je suis désolée.

Par **Camille**, le **10/06/2010** à **08:43**

Bonjour,

[quote="Melisandrea":y02c8eqr]P.S : Je ne sais pas si j'ai posté dans la bonne section, si ce n'est pas le cas, je suis désolée.[/quote:y02c8eqr]

Je ne sais pas mais il vaudrait mieux trouver un titre plus descriptif, parce que "petites questions et besoins de conseils", c'est à peu près le lot de tout le monde sur ce genre de forum. Donc autant de files avec le même titre...

:?

Image not found or type unknown

Par **Melisandrea**, le **10/06/2010** à **08:50**

Bonjour,

Très bonne observation Camille, en fait je m'en doutais un peu, mais je ne savais pas comment tourner le titre pour qu'il soit clair et concis. Je vais donc y re-réfléchir, et changer le titre!

Merci!

Par **Irony**, le **10/06/2010** à **12:34**

Comme indiqué sous mon pseudo à gauche, je suis en histoire, et pas en droit, mais je connais bien l'Examen Terminal donc je peux peut-être te renseigner un peu... Mais garde bien en tête que je suis en histoire à la Sorbonne et que c'est donc sans doute différent dans une autre fac et dans une autre filière.

Chez nous l'examen terminal, on peut le demander comme on veut. Sur le règlement c'est écrit qu'il faut obligatoirement un justificatif (il faut prouver que tu ne peux pas assister aux

TDs et donc apporter la preuve que tu es salariée, ça marche aussi pour les doubles-licences ou les cursus étranges dans plusieurs facs), ça c'est la théorie, mais dans la pratique, n'importe qui peut demander l'examen terminal s'il le souhaite. Je connais même quelqu'un qui n'a aucun problème de santé, qui ne travaille pas, ni rien du tout, qui s'est mis en examen terminal et ainsi me dit-il "c'est trop bien ça me fait que 6h de cours par semaine !". Bref. En vrai, il n'y a aucun problème avec ça, tu demandes, et ça se fait.

La différence avec le régime normal, c'est que tu as un écrit (comme tout le monde, avec tout le monde, et avec le même sujet) et un oral en plus pour faire une note en plus de l'écrit, ça remplace en gros la note que les autres ont en TD. Mais bon je ne sais vraiment pas comment ça se passe en droit pour les matières où il n'y a pas de TDs... Renseigne-toi peut-être sur les modalités de l'examen qui te sera proposé si tu te mets en examen terminal.

Mon avis personnel sur la question : je trouve que l'examen terminal ça craint. Pourtant je suis en histoire où en gros, en TD, on ne fait qu'écouter les exposés des autres élèves pendant 2h, parfois même sans aucune reprise du professeur, donc souvent les TD c'est plutôt "séance lecture du journal", donc les rater, c'est pas toujours un drame. Mais en droit, j'ai cru comprendre que ce qui est fait en TD c'est assez primordial... Quand tu as émis l'hypothèse de demander à assister quand même aux TDs, oui, c'est une bonne idée. Mais il me semble que tu peux te permettre 3 absences quand tu es en contrôle continu, alors si tu te mets en examen terminal pour avoir la possibilité de rater plus de 3 fois, es-tu sûre de pouvoir suivre quand même ? Tu pourrais peut-être plutôt t'inscrire en contrôle continu normal et ainsi pouvoir rendre des devoirs, avoir des notes (si possible bonnes) et donc prendre en quelque sorte des points d'avance pour le partiel écrit histoire de ne pas arriver sans parachute... De toute façon si tu rates plus de 3 TDs, tu auras de quoi justifier tes absences auprès du chargé de TD, non ?

Autre chose à prendre en compte, les profs ne sont pas toujours très sympathiques avec les étudiants inscrits en examen terminal. Mais ça, c'est sans doute parce que chez nous, il y a beaucoup de glandus qui s'y inscrivent sans aucune justification valable. Déjà, les profs ne sont apparemment pas payés pour faire passer des oraux en plus aux étudiants qui ne sont pas en contrôle continu, et ça a le don d'en énerver certains (je le sais d'expérience !), en plus ils partent du principe qu'on aurait quand même pu faire un effort pour venir en TD, et il y en a même qui pensent que l'examen terminal est une hérésie et que ceux qui ne peuvent pas venir en TD ou à la fac tout court devraient tout simplement ne pas s'inscrire à la fac (véridique !). Bref, il y a des anti-examens terminaux ce qui fait qu'à l'oral tu peux te faire sévèrement trucher la tronche.

Voilà, bon mais encore une fois, c'est mon avis à propos de l'examen terminal en histoire et en histoire de l'art à la Sorbonne hein... Je te conseille d'essayer de contacter des gens qui sont aussi en examen terminal dans ta fac pour savoir un peu comment ça se passe, et si c'est vraiment une bonne idée, parce que si c'est pour que ça te mette plus de bâtons dans les roues qu'autre chose, c'est pas la peine.

Par **Melisandrea**, le **10/06/2010 à 15:06**

Merci Irony de m'avoir répondu!

Merci pour ton témoignage sur l'Examen Terminal, il est très utile et me met un peu au

parfum... J'ai qu'à espérer que ce soit pas comme ça dans ma fac.

Pour la demande, cela me rassure un peu; par contre, je trouve un peu aberrant que ce soit accordé à tout le monde, sans raisons particulières. Tel que cela m'a été décrit, ce n'est pas le cas, mais je pense que tu as raison, il y a une énorme différence entre la théorie et la pratique..

J'ai réussi à trouver le règlement des études, qui m'a apporté la réponse pour les partiels; il y en a aux deux semestres (hourra, je me sentais pas de passer les deux semestres en fin d'année!) , mais j'ai pas très bien compris si il y avait un oral ou pas... C'était un peu obscur ce passage-là.

En ce qui concerne l'inscription en contrôle continu, cela m'est malheureusement impossible. Premièrement parce que je suis sûre à 90% d'être hospitalisée régulièrement l'année prochaine (pas que ça me réjouisse, personnellement ça me met en rogne...), et deuxièmement parce que, à Paris XI, au bout de 3 absences en TD (même motivées, ce qui a toujours été mon cas) on est automatiquement déclarés défaillant aux examens... Après, il faut aller voir le Doyen et appuyer notre demande, mais apparemment c'est pas toujours accepté; de plus, avec ma timidité, je me vois mal le faire pour les deux semestres. Une fois, peut-être, mais deux, non.

Sinon, pour l'histoire d'assister aux TD, l'idée c'est de pouvoir y aller quand je ne suis pas hospitalisée, même si je ne serais pas notée. Après, faudra que je vois avec les autres étudiants pour récupérer ceux que je n'ai pas fait.

Euh.. Ben j'espère qu'au niveau mentalité, les profs seront différents! Franchement, j'ai les poils qui s'hérissent quand je te lis; les gens sont bornés! Pourquoi n'aurait-on pas le droit de s'inscrire à la fac si on est motivé tout simplement parce que l'on est dans l'incapacité d'aller en TD ? Je croyais le Moyen-Age révolu, mais il y a apparemment des poches de subsistance... Désolée, mais cela m'énerve vraiment.

Ceci dit, je compte m'inscrire à la Mission Handicap pour essayer d'avoir le tiers-temps, donc ça devrait peut-être montrer que j'ai vraiment un problème de santé, et que je ne peux pas faire autrement!

Donc, malgré tout, j'ai pas le choix, à moins d'un miracle le 21 (date où je dois aller voir l'hôpital qui devrait m'accueillir régulièrement) me disant que je n'ai pas besoin de venir, mais j'y crois pas. Quand à contacter les gens de ma fac en examen terminal, c'est une très bonne idée, mais je n'ai plus aucun contact à la fac (faut dire que j'ai disparu deux fois de la circulation sans préavis, et la deuxième, je suis pas revenue). Je vais voir comment je pourrais faire.

Merci beaucoup,

Melisandrea.

Par **Camille**, le **11/06/2010** à **15:22**

Bonjour,

Bizarre, j'avais posté un deuxième message dans la foulée du premier et il est passé à l'as, j'ai dû faire une fausse manip.

J'y disais que, selon moi, votre principal problème, sur lequel vous allez devoir travailler sérieusement, et vite (par chance il se travaille même quand on est "sur le flanc", dans un hôpital et c'est même peut-être le meilleur endroit/moment pour le faire !), c'est...

[quote="Melisandrea":2vm3cahn]

j'angoisse, car je suis une grande trouillardes.[/quote:2vm3cahn]

Vous avez peur de quoi ? Qu'on vous découpe en petits morceaux ? Vos problèmes de santé, vous n'y êtes pour rien. Vous n'avez rien à vous reprocher. Donc, s'il y en a qui ne sont pas contents, c'est le même tarif quand même.

Ce n'est pas vous qui faites exprès de tomber malade pour embêter les autres.

La peur n'évite pas le danger, elle permet seulement d'avoir conscience qu'il existe, de s'y préparer, voire de trouver la parade, la stratégie pour l'éviter ou l'esquiver ou encore négocier le passage habilement. La peur n'est pas mauvaise conseillère quand on apprend à s'en servir, non pas contre soi, mais au contraire dans son propre intérêt.

Au théâtre, ça s'appelle le trac, ça n'empêche pas qu'on peut être un brillant comédien.

Certains disent même qu'elle est nécessaire pour.

A vous d'apprendre à la maîtriser et vous verrez, plus tard elle vous servira alors qu'aujourd'hui, elle vous dessert.

Une fois que ce sera fait, le reste ira tout seul (enfin, presque).

:wink:

Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **11/06/2010 à 20:52**

tout d'abord bon courage pour tes problèmes de santé.

Ensuite pour ta préparation à ta rentrée au lieu d'un stage de rentrée je te conseille plutôt de travailler par toi même.

Pour cela revoit les bases de droit civil (dans un livre), comme le droit de la preuve, l'application de la loi dans le temps, les définitions de base ...

Fait la même chose en droit constitutionnel.

Si tu prends histoire et si tu sais la période étudiée documente toi sur celle-ci.

"je trouve un peu aberrant que ce soit accordé à tout le monde, sans raisons particulières. " Il y a de multiples raisons qui poussent les gens à ne pas s'inscrire aux TD: Biee entendu les problèmes de santé. Mais le plus souvent c'est le cas des étudiants qui ont un job étudiant avec des horaires imposées et qui donc ne pourraient pas assister à tous les TD, il y a aussi des personnes qui n'ont plus de transport pour les TD mis souvent à des heures tardives ...

Par **Irony**, le **12/06/2010 à 22:30**

[quote="Melisandrea":df715e14]Sinon, pour l'histoire d'assister aux TD, l'idée c'est de pouvoir y aller quand je ne suis pas hospitalisée, même si je ne serais pas notée. Après, faudra que je vois avec les autres étudiants pour récupérer ceux que je n'ai pas fait.[/quote:df715e14]


Je pense vraiment que si tu demandes au chargé de TD de pouvoir assister à son cours quand tu le peux, il ne refusera pas... A moins que sa salle soit de 30 places, et qu'il y ait déjà 30 élèves, mais sinon... Enfin, ce serait dommage. Ne te fais pas trop de soucis là-dessus !

Image not found or type unknown

[quote="Melisandrea":df715e14]Euh.. Ben j'espère qu'au niveau mentalité, les profs seront différents! Franchement, j'ai les poils qui s'hérissent quand je te lis; les gens sont bornés! Pourquoi n'aurait-on pas le droit de s'inscrire à la fac si on est motivé tout simplement parce que l'on est dans l'incapacité d'aller en TD ? Je croyais le Moyen-Age révolu, mais il y a apparemment des poches de subsistance... Désolée, mais cela m'énerve vraiment. Ceci dit, je compte m'inscrire à la Mission Handicap pour essayer d'avoir le tiers-temps, donc ça devrait peut-être montrer que j'ai vraiment un problème de santé, et que je ne peux pas faire autrement![/quote:df715e14]

Argh, je ne voulais pas te faire peur ! C'est très aléatoire en fonction des professeurs... Mais c'est un peu comme partout, on peut tomber sur des gens sévères, ou moins sévères, sympathiques ou pas sympathiques, tant pis... Cette année chez nous, il y a vraiment eu une impression générale que l'examen terminal était pénalisé d'avance, mais bon ce n'est pas forcément comme ça dans toutes les facs, et ça n'a pas été le cas avec tous les profs non plus.

:))

Voilà, bon courage en tout cas !  J'espère que ça se passera bien pour toi... Fais au mieux, même si une hospitalisation à mener de front avec des études, c'est loin d'être évident. Au moins dis-toi que tu seras bien plus méritante que les autres de réussir dans ces conditions !

Par **Melisandrea**, le **14/06/2010 à 16:43**

Bonjour!

Merci à tous pour vos conseils, et excusez-moi pour le retard. Je suis notoirement distraire, en ce moment et j'oublie de faire ce à quoi je pense.

Camille : Votre réponse est très juste, et pleine de bon sens. J'objecte cependant en disant que la peur est irrationnelle, mais ceci dit, elle peut se travailler, vous avez parfaitement raison sur ce point. Mon problème par rapport au Responsable Pédagogique est que je crains que ce soit la même personne que cette année, avec qui j'ai eu des cours ne s'étant pas bien passés du tout. Sa sévérité m'a un peu refroidie, et je n'arrive pas à m'empêcher de penser qu'elle risque d'avoir le même comportement en tant que Responsable Pédagogique. Je crains juste d'être décontenancée, et de ne pas réussir à me justifier, foirant ainsi mon explication et la possibilité de l'Examen Terminal, ce qui serait très embêtant.

Juliette : Merci, j'en ai besoin! En ce qui concerne les bases, c'est ce que j'essaye de faire, mais seule ce n'est pas très facile. Ma famille n'ayant pas fait de droit, ils ne pourront pas

m'expliquer quand je ne comprends pas quelque chose; de plus, je trouve les manuels assez difficiles à comprendre (la formulation n'est quand même pas simple). En ce qui concerne ma remarque sur l'Examen Terminal, je parlais des personnes ne présentant aucune justification et faisant ça juste pour ne pas avoir de TD. Je suis tout à fait d'accord que les gens en ont besoin, mais c'est un peu dommage de se priver de TD pour 'rien'. C'est quand même très utile (enfin, je trouve).

Irony : Ah, tu me rassures! Les chargés de TD de cette année était assez sympathique, on verra si c'est la même mentalité l'année prochaine. Si c'est le cas, ça devrait aller. Par rapport aux profs, on verra bien, de toute façon, je ne peux pas prédire à l'avance... Même si j'ai le sentiment que c'est les mêmes d'années en années, et il n'y a pas les mêmes profs dans les deux sections (comme je redouble, je dois logiquement changer de section). Merci de tes encouragements, ça fait plaisir! Je vais faire ce que je peux, mais la motivation aidant, ça devrait aller!

Merci à tous, et bonne journée!

Melisandrea

Par **Camille**, le **15/06/2010** à **13:23**

Bonjour,

[quote="Melisandrea":2db9359m]

J'objecte cependant en disant que la peur est irrationnelle [/quote:2db9359m]

Moi, je n'objecte pas puisque c'est à peu près ce que j'ai dit. Oui, absolument, elle est totalement irrationnelle. Conclusion : inutile de tenter d'y échapper ou de continuer à la subir éternellement. Vous devez apprendre à "vivre avec" et non pas de tenter de "vivre contre". Vous devez transformer ce handicap en avantage en vous servant de cette peur comme d'une alliée, justement : la peur est salubre puisqu'elle permet, habilement maîtrisée, de prévoir les éventuelles "cagades", de s'y préparer et donc d'imaginer des stratégies d'évitement.

Croyez-vous que ceux qui n'ont jamais peur et qui "foncent dans le brouillard" réussissent tout ce qu'ils entreprennent ? A ce jeu, tôt ou tard...

Et donc...

[quote="Melisandrea":2db9359m]Mon problème par rapport au Responsable Pédagogique est que je crains que ce soit la même personne que cette année, avec qui j'ai eu des cours ne s'étant pas bien passés du tout. Sa sévérité m'a un peu refroidie, et je n'arrive pas à m'empêcher de penser qu'elle risque d'avoir le même comportement en tant que Responsable Pédagogique. Je crains juste d'être décontenancée, et de ne pas [u:2db9359m]réussir à me justifier[/u:2db9359m], foirant ainsi mon explication et la possibilité de l'Examen Terminal, ce qui serait très embêtant. [/quote:2db9359m]

Et bien, maintenant que vous avez bien identifié le risque et l'obstacle, à vous de réfléchir tranquillement, froidement, posément à l'art et à la manière de vous (re-)présenter face à lui pour le faire changer d'attitude. Donc, au lieu d'envisager l'entretien négativement, examinez comment il pourrait devenir positif.

Conseil habituel déjà donné sur ce forum (plus facile à dire qu'à faire) :

Mettez-vous dans la peau de Melisandrea, nouvelle P-DG de la société Melisandrea SA et vous devez convaincre un gros client d'acheter votre nouveau produit, le Melisandrea II, bien qu'il n'ait pas été très satisfait de son premier achat, le Melisandrea I, parce qu'il y a eu quelques petits soucis de mise au point.
Vous ne devez pas réussir à vous justifier, vous devez réussir à [u:2db9359m]convaincre[/u:2db9359m]. Vous "vendre", en somme.

Par **Camille**, le **15/06/2010** à **13:35**

Re,


[quote="Melisandrea":jp77e1ip]

En ce qui concerne les bases, c'est ce que j'essaie de faire, mais seule ce n'est pas très facile. Ma famille n'ayant pas fait de droit, ils ne pourront pas m'expliquer quand je ne comprends pas quelque chose; de plus, je trouve les manuels assez difficiles à comprendre (la formulation n'est quand même pas simple). [/quote:jp77e1ip]

Autre petit conseil, surtout dans votre cas, si le temps vous en laisse la possibilité (les journées sont longues dans un hôpital).


Parallèlement à vos spécialités, intéressez-vous donc aux problèmes de droit liés au code de la route.

D'abord, si vous conduisez, comme tout le monde, ça pourra toujours vous servir à titre

personnel. 

Ensuite, c'est fou le nombre de codes et de droits divers qu'on finit par aborder sur tout ce qui tourne autour de la bagnole, et sur des questions très pragmatiques, en plus. Un bon moyen de les aborder, de comprendre comment "ils fonctionnent" et comment ils sont imbriqués les uns dans les autres, sans avoir l'impression de subir un pensum...

:D



Par **Camille**, le **15/06/2010** à **13:43**

Re et re...

[quote="Melisandrea":2ygsgo24]

Je vais faire ce que je peux...[/quote:2ygsgo24]

Non, non, vous n'allez pas faire "[i:2ygsgo24]ce que vous pouvez[/i:2ygsgo24]", vous allez faire beaucoup mieux que ça !

[quote="Melisandrea":2ygsgo24]

...ça devrait aller!

[/quote:2ygsgo24]

Non, non, ça ne "[i:2ygsgo24]devrait[/i:2ygsgo24]" pas aller, vous allez faire en sorte que ça aille !

(en tout cas, faire tout pour que...)
:-bd

Image not found or type unknown

Par **Melisandrea**, le **15/06/2010** à **19:54**

Bonjour Camille!

Merci pour l'idée du droit et du code de la route, c'est sûr que ça doit occuper, je vais essayer de trouver quelque chose sur Internet ou à Gibert! Et je vais tout faire pour que ça aille, c'est promis.

Bonne soirée,

Melisandrea